



## G54-GESTION OPÉRATIONNELLE DE L'ORIGINE PRÉFÉRENTIELLE UE

### Organisation

---

**Durée** : 3 heures et 30 minutes

**Mode d'organisation** : À distance

### Contenu pédagogique

---



#### Public visé

Collaborateurs des services Export, ADV, Supply Chain, Qualité, etc. ou Gestionnaires et responsables en charge des formalités douanières à l'export ; personnes gérant les documents requis à l'export



#### Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- identifier les flux concernés ;
- valider les produits concernés ;
- prendre en compte les contraintes opérationnelles pour l'émission des preuves d'origine ;
- définir les flux prioritaires pour la mise en place de la gestion des origines préférentielles.



#### Description

*Un Cas fil rouge va se dérouler tout au long de la formation pour illustrer chacun des thèmes :*

#### 1/ ÉTAT DES LIEUX

- La cartographie des flux : Cartographie des flux physiques et Cartographie des flux factures
- La cartographie des produits : Quels produits (leur code NC et les valeurs de ventes à l'export)
- Types de produits : fabriqués, entièrement obtenus, achat-revente ?
- Priorités : quels flux et quels produits traiter ?

#### 2/ FLUX SOUS ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE

- Quels sont les flux sous Accords de libre échange
- Pour chacun des accords Quels sont les taux MFN et préférentiels
- Quel est le calendrier de démantèlement
- Autres Conditions que la qualification aux RoO : transport direct et Documents justificatifs d'origine
- Pour chacun des Flux sous accord, lister si la certification est l'exportateur agréé ou l'exportateur enregistré

#### 3/ VALIDATION DES PRODUITS CONCERNÉS





- Par Accord ciblé & NC, lister les règles d'origine
- Quelles sont les pièces justificatives qui prouvent la qualification des produits
- Identifier les sources d'information
- Archivage des documents justificatifs

#### 4/ ÉMISSION DE LA PREUVE D'ORIGINE

- Quelle autorisation est obtenue : Exportateur agréé ou Exportateur enregistré ?
- Quelle preuve émettre : EUR1 ou mention d'origine
- Si mention d'origine : contraintes pour la mise en œuvre opérationnelle
- Emission des LTSD pour les clients EU

#### 5/ FORMATION DES ÉQUIPES

- Pour émission des docs avec la mention d'origine
- Pour l'émission des LTSD pour les clients EU

#### **Prérequis**

**Aucun prérequis.**

Préconisations : Avoir suivi un ou plusieurs modules sur l'Origine.

Exemples :

T12 - LES REGLES D'ORIGINE ET LES DOCUMENTS ASSOCIES

G112 - ORIGINE : DEVENIR EXPORTATEUR AGREE OU ENREGISTRE

J113 - ORIGINE : MAITRISE DES CUMULS

L'ODASCE reste à votre disposition pour toute aide au positionnement pédagogique au 01 55 34 76 80 ou [contact@odasce.org](mailto:contact@odasce.org).



#### **Modalités pédagogiques**

- Exposé alternant théorie et explications pratiques
- Echanges en groupe : Questions/réponses orales
- Activités : Quiz (avec correction orale et écrite) + Cas pratiques (avec correction orale et écrite)



#### **Moyens et supports pédagogiques**

Diaporama électronique projeté et support pédagogique transmis en version électronique à chaque participant.



#### **Modalités d'évaluation et de suivi**

Pendant ou à l'issue de la formation, le participant devra remplir, de manière nominative, un questionnaire d'évaluation des acquis de connaissances.